



HAL
open science

Histoire et archéologie des paysages de l'eau (du Moyen Âge à aujourd'hui, sud Morvan)

Vincent Balland

► To cite this version:

Vincent Balland. Histoire et archéologie des paysages de l'eau (du Moyen Âge à aujourd'hui, sud Morvan). Vents du Morvan, 2025, Dossier Eau, 97, pp.61-67. <hal-05489036>

HAL Id: hal-05489036

<https://hal.science/hal-05489036v1>

Submitted on 25 Feb 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC 4.0 - Attribution - Non-commercial use - International License



Le Méchet en amont du moulin de Montcharmont.

Histoire et archéologie des paysages de l'eau

61

Au cours des trois derniers millénaires, les cours d'eau du Morvan ont été profondément modifiés par la présence humaine. La multitude des sources et des vallons qui caractérise la montagne morvandelle a déterminé l'habitat dispersé comme principale forme de peuplement depuis au moins le Haut Moyen Âge. Autour de ces lieux-dits, des aménagements hydrauliques ont été opérés sur les cours d'eau pour mettre en valeur les terroirs ou exploiter les forêts. Couderc s'est intéressé à l'histoire de ces modifications et des différents usages de la ressource en eau sur la longue durée.

Plusieurs ateliers à destination des habitants ont eu lieu pour découvrir la technologie LiDAR, très sollicitée dans le projet, et ce qu'elle révèle comme nombreux sites archéologiques en relation étroites avec l'eau : canaux de mines de l'âge du fer ou de l'Antiquité, rigoles d'irrigation, rigoles de flottage, étangs, fosses de rouissage^[1],

biefs de moulin, sources aménagées et lavoirs reliés à des habitats aujourd'hui désertés. À travers ces ateliers de terrain et ces moments de partage de connaissances, c'est tout un patrimoine qui est réapparu, dessinant couche par couche les évolutions qu'ont connu les paysages morvandiaux au fil des siècles.

Qu'est-ce que le LiDAR ?

C'est un acronyme de l'anglais *light detection and ranging* qui désigne une technologie de laser aéroporté qui permet d'obtenir des relevés topographiques avec une précision centimétrique et dans les trois dimensions. Le LiDAR est un outil de premier ordre pour inventorier les traces des activités humaines sur la longue durée, d'autant qu'une partie des points traverse la couverture forestière et atteint le sol, documentant ainsi les espaces forestiers, véritable conservatoire archéologique. L'intégralité du parc naturel régional du Morvan a fait l'objet d'une acquisition en 2019.

[1] Rouir : Isoler les fibres utilisables des plantes textiles en détruisant la matière gomme-résineuse qui les soude, par une macération dans l'eau ou par tout autre procédé. (CTNRL.fr) (NDLR)

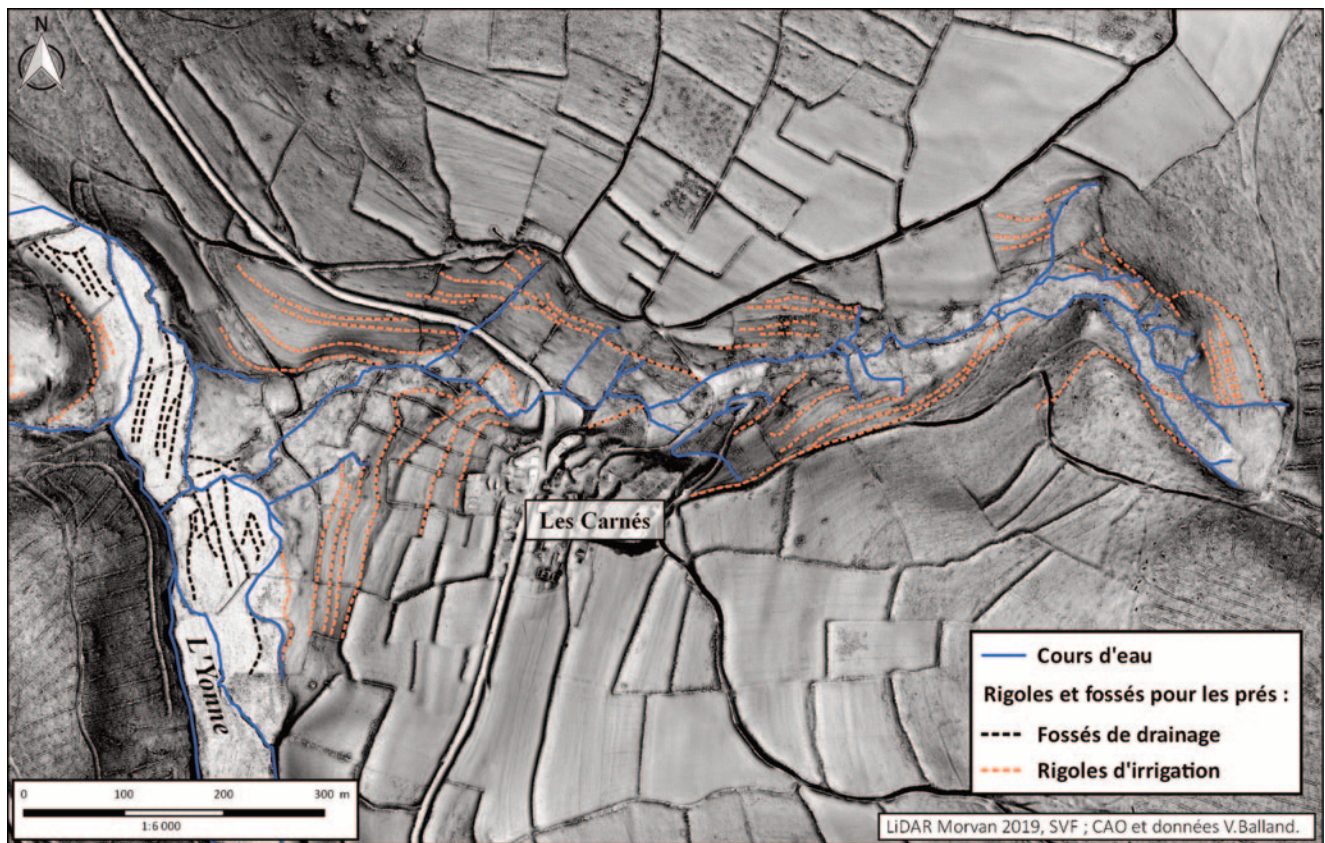


Fig.1,A : Rigoles et fossés de drainage aux Carnés visible au LiDAR (Arleuf).

Du côté de la recherche, l'accent a été mis sur quelques thématiques. C'est par exemple le flottage du bois de chauffage pour Paris dans le bassin versant de la Haute Yonne, travaux qui mobilisent toujours deux géographes – Nicolas Jacob-Rousseau et Frédéric Gob –. Ils se sont attelés à documenter les grandes conséquences environnementales de cette activité sur la morphologie des cours d'eau et des fonds de vallons. Du côté de Bibracte, je me suis focalisé sur l'irrigation gravitaire des prés de fauche et sur l'histoire des moulins à eau, particulièrement sur le bassin du Méchet et la Canche, cours d'eau pour lesquels la documentation archivistique est abondante. Aux archives remontant parfois jusqu'au XIII^e siècle, nous avons mêlé les relevés LiDAR, la cartographie ancienne et des échanges auprès des habitants souvent bien informés. Quelques sorties de prospection archéologique ont eu lieu pour documenter d'autres sites en lien avec l'eau. Je vous dresse ici un tableau partiel de ces travaux.

L'irrigation gravitaire des prés de fauche

Dans l'agriculture du Morvan pratiquée avant les révolutions agricoles du milieu du XIX^e siècle et de l'après-guerre, les prés étaient assujettis aux fonds de vallons et à la présence de cours d'eau, « *comme il n'est point de prés sans eaux* ». C'étaient des parcelles en herbes spécialisées dans la production de foin destiné à nourrir le bétail durant la période hivernale. Les prés étaient donc rarement pâturés et le bétail s'adonnait à la dépaissance sur les terroirs couverts par des landes à genêts (les chaintres) en dehors des temps de culture. Le relevé LiDAR révèle avec grande ampleur l'existence de nombreux fossés de drainage dans les fonds de vallons qui permettaient (et permettent toujours) d'évacuer le « surplus » d'eau vers les chenaux naturels. Sur les bas de

versant, apparaît également un très grand nombre de rigoles (fig.1,A) : petits canaux linéaires divergents des cours d'eau, ces dernières permettaient d'accroître les surfaces des prairies au moyen de l'irrigation par gravité, particulièrement dans le Haut Morvan, où les vallées encaissées offrent peu de replats. Des seuils construits en pierre ou en bois sur les rus et rivières détournent une partie de l'eau de manière perpendiculaire au talweg^[2] de façon à la mener dans les prés. L'irrigation, pratiquée par débordement ou infiltration et remontée capillaire, stimulait la croissance de l'herbe.

Si certaines rigoles étaient fonctionnelles à l'échelle des parcelles, d'autres faisaient plusieurs centaines de



Fig.1,B : Ancien pré converti en pâture sur les abords du Beuvray dans les années 1950. Les flèches désignent deux rigoles.

[2] Talweg ou thalweg : se définit par opposition à la ligne de crête (ou « ligne de faite » ou « ligne de partage des eaux »). L'espace compris entre deux talwegs est appelé « interfluve ». Ligne de fond d'une vallée. Dans une vallée drainée, le talweg est le lit du cours d'eau.

(<https://www.eaufrance.fr/glossaire/talweg>) (NDLR)



Fig.1,C : Portion toujours en eau d'une rigole en pierre à l'état d'abandon dès 1810 (Bois l'Abbesse, Saint-Prix).

mètres. Dans ce dernier cas, ces aménagements traversaient plusieurs propriétés et étaient gérés collectivement entre les propriétaires ou locataires riverains. Il y avait des obligations d'entretiens et des règles qui organisent les droits d'eau avec des temps d'arrosage définis pour chaque exploitant. La pratique est documentée dans le Morvan dès la seconde moitié du XIV^e siècle : elle est alors déjà bien implantée sur le territoire. Si d'anciens tracés ont pu être abandonnés au profit de nouveaux, certaines rigoles présentent des talus de curage et d'entretien proéminents, voire parfois des parements en pierres de très bonne facture, preuve que ces éléments étaient conçus pour durer (fig.1, C). Autrement dit, il est possible que certains chenaux soient plus anciens encore que la plupart des maisons de hameaux, mais il manque à ce sujet une approche archéologique de cette petite hydraulique agricole sur notre territoire. Avec la révolution agricole du XIX^e siècle et l'introduction des prairies artificielles et fourragères dans les rotations des cultures, la pratique commence à être abandonnée. Ce déclin s'intensifie après-guerre avec la mécanisation, l'élargissement des exploitations et la déprise des fonds difficiles à entretenir. Enfin, paradoxalement, la spécialisation du Morvan dans l'élevage allaitant a – lui aussi – rendu caduque cet usage en convertissant les cultures en pâtures.

Aujourd'hui seuls de rares exploitants poursuivent avec intermittence cette pratique mais sur des parcelles enclavées, difficiles à entretenir, reconnaissant les qualités fourragères apportées par la technique. Et même s'ils n'utilisent plus l'irrigation gravi-



Fig.3,B : Marche dans le lit asséché de la rigole au milieu d'un bois.

taire, les éleveurs du Morvan ont encore en mémoire son usage dans le passé. Certains agriculteurs ont été rencontrés notamment pour confronter le terrain et le LiDAR dans l'optique d'intégrer ces savoirs pratiques. (Voir article « Rigoles » dans *Vents du Morvan* N° 55 (NDLR))

Ainsi en janvier 2025, je rejoins à la mairie de Fâchin Jocelyne Bonnot, une habitante de la commune, et Alain Buteau, éleveur de bovins, pour parler des « embouésies », « emboisies », nom que l'on donnait aux rigoles dans le secteur. Après un entretien, nous nous rendons sur les berges de la Bourrade pour visiter une rigole abandonnée qu'Alain a entretenu et vu utilisée jusque dans les années 90. Alain nous montre le seuil de pierres créé dans le lit de la rivière pour détourner une partie des eaux dans la rigole (fig.3,C). Nous marchons ensuite dans le lit asséché de la rigole au milieu d'un bois (fig.3,B). Les travaux d'entretien se déroulaient à la fin du mois de février avant les arrosages de mars. Ce pre-



Fig.3,C : Alain Buteau devant le seuil de la rigole.



Alain Buteau et Jocelyne Bonnot de Fâchin.



Fig.3,E : Alain et Jocelyne s'initiant à la prospection archéologique.

mier arrosage de la saison était destiné à réchauffer les sols et enrichir les prés avec des limons et minéraux, source d'amendement avant l'emploi des engrais modernes. « Ça donnait une herbe plus grasse ». Avec une fourche à 4 ou 5 dents, les rigoles étaient nettoyées ; on les curait à la bêche parce que « ça se comblait vite avec les branches et les feuilles ». Assez impressionnés par la profondeur de la rigole, nous observons ensemble la largeur et la hauteur du talus de curage qui confirme l'hypothèse d'un entretien durant plusieurs générations. « Avant, on y trouvait des truites, qu'on pouvait pêcher à la main », propos que l'équipe de Coudrier a pu entendre à travers d'autres témoignages. Alain nous montre le terrain en contrebas de l'autre côté de la rivière : « sur l'autre rive, j'ai connu des prés à la place du taillis, il y a même une rigole ». Toutes ces informations apparaissent nettement au LiDAR (fig.3,D). À l'extrémité du bois,

nous arrivons au pré. À partir de ce point, la rigole se trouve à 13 m au-dessus du lit de la rivière en contrebas. Son tracé se poursuit le long d'une haie buissonnante taillée mécaniquement. « C'est ici que j'ai mes premiers souvenirs, lorsqu'on entretenait les rigoles et qu'on arrosait, j'aimais bien ». Nous poursuivons. Au milieu du pré, nous sommes déjà à 16 m au-dessus du cours de la rivière. Cette rigole mesurait 350 m de long avec un dénivelé de 1,30 m seulement, soit une pente douce de 0,21°. Elle permettait d'irriguer un hectare de pré. Alain me montre les anciennes ouvertures pratiquées à la houe et à la bêche le long de la rigole. Ces « saignées » régulières permettaient de diffuser l'eau dans un réseau secondaire qui parcourait le pré. À peine visible sur le terrain, le LiDAR les détecte bien, mais jusqu'à cette sortie, je ne comprenais pas ces irrégularités, démonstration de l'intérêt scientifique de s'entourer des mémoires vives du territoire.

64



Fig.3,D : Carte LiDAR de la rigole. La flèche désigne une autre rigole sur l'autre rive.

Une fontaine sacrée et sa chapelle

Après cette première reconnaissance, nous nous rendons sur un autre lieu, au milieu de prairies bocagères, celui de la fontaine Saint-Marc que l'on dit sacrée à côté de laquelle se dresse les vestiges de la chapelle de Faulin (du toponyme du hameau des Buteaux jusqu'au milieu du XVII^e siècle). Autour de la chapelle, des sarcophages ont été excavés au XIX^e siècle. J'avais eu connaissance de ce site archéologique dans mes lectures mais ne l'avais pas localisé avec précisions (avec prudence, Jocelyne insiste sur la sécurité du site face au pillage des vestiges archéologiques). Nous arpentons le site avec beaucoup d'enthousiasme : « il y a quelque chose ! » On cherche quelques fragments de céramiques pour documenter le site : nous trouvons des sections de céramiques brunes du Haut Moyen Âge. Du côté de la source, nous observons encore plusieurs fragments de céramique et de terre cuite architecturale qui s'échelonnent de l'Antiquité à l'époque moderne, ce qui atteste de la continuité de la fréquentation du site sur la longue durée (fig.3,E). Dès la source, nous repérons – encore ! – une rigole d'irrigation comblée, exemple courant de l'aménagement des cours d'eau dès la source.

Les vestiges archéologiques, un patrimoine fragile.

Le Morvan recèle de nombreux sites archéologiques, notamment en forêt. Deux activités leur portent atteinte : les destructions lors des travaux forestiers (le plus souvent par méconnaissance) et le pillage des sites avec des détecteurs à métaux. C'est à nous de prendre soin collectivement de ce riche patrimoine scientifique.

Les moulins à eau

Les moulins à eau sont un autre aménagement caractéristique de l'histoire des cours d'eau. La littérature à leur sujet ne désemplit pas ; et pour le Morvan nous connaissons la monographie de Philippe Landry qui offre un inventaire conséquent à l'échelle du massif.

Sur le bassin du Méchet, nous nous sommes intéressés aux moulins de Montcharmont à Saint-Prix, de La Boutière à Saint-Léger-sous Beuvray et du Piéjus à la Grande-Verrière. Parmi ces sites, les deux derniers disposent de fonds d'archives qui permettent d'en retracer la longue histoire depuis la fin du Moyen Âge.

Piéjus, par exemple était naguère rattaché aux banalités de la châtellenie de Glenne, seigneurie des ducs de Bourgogne depuis le XIV^e siècle puis royale à partir de la fin du XV^e siècle. La mention d'un moulin sur le site n'apparaît pas dans le « *Viel Terrier* », censier de 1323 ; ni dans les premières comptabilités de la châtellenie. En 1370-1371, « *trois molins couvers daixaules* », deux « *à moudre* » et un « *batheour* » [battoir], sont construits dans la châtellenie de Glenne (fig.4,A). Parmi ceux-ci, on trouve « *un molin [à moudre] soubz la ville du peai-gour [Piéjus]* ». Rien ne précise la présence du canal d'aménée ou la présence antérieure d'une place de moulin à cet emplacement mais elle est suspectée. Aujourd'hui, la prise d'eau sur le Méchet témoigne de plusieurs campagnes de restauration, mais les blocs qui

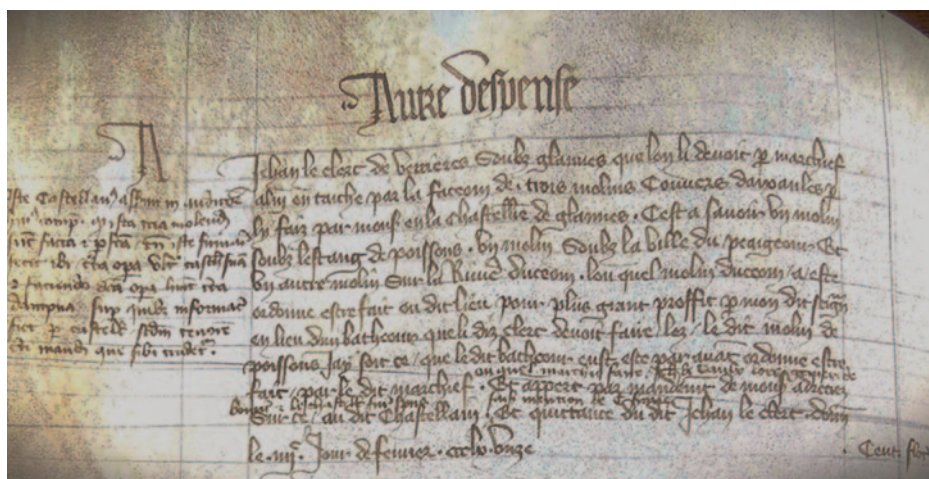


Fig.4,A : Extrait de la comptabilité de la châtellenie de Glenne de 1370-1371 qui mentionne la construction de trois moulins banaux dont celui de Piéjus à La Grande-Verrière.

composent l'assise sont de taille imposante et présentent un agencement qui pourrait être médiéval. Jusqu'au moulin, 650 m de bief permettaient de gagner une hauteur de 6 à 8 m de chute. En 1409-1410, les pièces principales des mécanismes et les engrenages du moulin sont refaits à neuf et « *deux moles neusves* » prises à la carrière de Blanzay (71) sont appareillées. Cette durée de 40 ans entre les deux entretiens correspond à l'usure des meules. Le moulin connaît quelques vicissitudes au XV^e siècle, période de crise particulièrement virulente dans le sud du Morvan. En 1535, le site de Piéjus comporte « *ung moulin et ung scieur daiz* », c'est-à-dire une scierie spécialisée dans la production de planches. Près de 30 ans plus tard, le site comporte également un autre moulin et un battoir à écorces pour la production de tan pour les tanneries. Comme pour d'autres sites meuniers, la revue de la documentation au fil des siècles, y compris l'exploitation des cadastres dits « napoléoniens » du XIX^e siècle, montre une succession et cohabitation d'activités exploitant la force motrice de l'eau au même emplacement : moulin à farine panifiable ou non panifiable, battoirs à écorces ou à pâte de papier, huilerie et scieries. La proximité avec les cours d'eau apportait également des revenus complémentaires aux meuniers à

travers la pêche. À partir des années 1930, d'autres fonctions se sont associées au moulin à l'instar de la production hydro-électrique comme au moulin du Piéjus. Cette production peu rentable au regard des politiques territoriales n'a pas pu inverser la tendance de l'abandon des sites meuniers durant le XX^e siècle du fait du développement du machinisme industriel. Et la centrale du Piéjus ne fonctionne plus depuis une quinzaine d'années selon les indications de Pascal Bernard, éleveur qui exploite les pâtures attenantes.

En amont, à la Boutière, se trouve l'ancien moulin banal de la seigneurie éponyme dont le manoir se situe juste



Moulin de Montcharmont sur le Méchet (Saint-Prix).

au-dessus (fig.4,B). Celui-ci est mentionné pour la première fois en 1509, date à laquelle il comporte deux moulins (l'un à froment, l'autre à seigle). La prise d'eau et le canal d'amenée sont également indiqués au lieu-dit des Vernes, sur l'emplacement actuel. En 1662, un document évoque toujours la présence de « deux moulins sous un même couvert » auxquels se joignent « un treuil à huile, deux pêcheries près de l'écluse ». Durant l'été 2024, en compagnie d'Élodie Delhommeau, nous sommes allés à la rencontre de Maurice et Marie-France Saclier, les actuels propriétaires qui nous ont partagé son histoire « récente ». Le moulin est modernisé à l'époque contemporaine, notamment par l'ajout d'un nouveau système de turbine et de conduite forcée dans les années 1870. En 1911, la minoterie avait une capacité de 80 quintaux par jour. Elle reste en activité jusqu'aux alentours de 1960. Mais ce n'est pas la fin de l'utilisation de la force hydraulique sur le site. Maurice et Marie-France occupent les lieux à partir de 1975. Deux ans plus tard, Maurice restaure la turbine et met en place une production hydro-électrique d'une puissance théorique de 18 kW qui alimente avec intermittence les besoins de l'habitation. Maurice nous montre la salle des engrenages au rez-de-chaussée, les meules à l'étage encore protégées par leur coffre en bois (fig.4,D), avec la potence permettant de manœuvrer les meules pour les opérations de rhabillage. À l'extérieur, nous nous rendons auprès du passage hydraulique menant au canal de fuite. Des traces d'emplacements de roues sont encore visibles et de gros blocs de belle facture témoignent de la superposition des aménagements de la structure au fil des siècles.

Un héritage anthropique très fort sur le milieu aquatique

En somme, l'omniprésence des aménagements des cours d'eau, parfois dès les sources, montrent à quel point le parcours de l'eau a été modifié sur le territoire, souvent à l'échelle multiséculaire, voire millénaire. Pourtant, aujourd'hui, il ressort des cours d'eau et de leurs berges un sentiment de grande naturalité. Ce que l'on observe relève en grande partie de l'héritage des activités humaines. Par exemple, dès le milieu du XVI^e siècle, dans un contexte de forte croissance démographique, 17 moulins et battoirs sont décomptés sur le bassin du Méchet, dans la justice de Glenne. Ceci démontre une exploitation de la rivière déjà comparable à l'emprise anthropique et industrielle connue au milieu du XIX^e siècle, lorsque les campagnes étaient très peuplées. Durant plusieurs siècles, la rivière du Méchet et ses affluents étaient entrecoupés par des réseaux d'irrigation, de drainage, de fosses de rouissage et de multiples seuils artificiels se manifestant comme autant de ruptures écologiques qui ont également modifié le transport des alluvions et exercent encore une influence sur l'aquifère ou la circulation de l'eau. De prime abord, ces modifications se sont certainement révélées néfastes pour les écosystèmes aquatiques. Pourtant les procès-verbaux des Eaux et Forêts contre les délits de pêche, les enquêtes des intendances ou des témoignages des XVII^e et XVIII^e siècles évoquent une rivière « qui nourrit de bonnes truites », ou des « ruisseaux qui viennent de Saint-Prix, abondants en truites et écrevisses ». Les meuniers consacraient d'ailleurs une partie de leur temps de travail à la pêche et la vente de ce poisson de rivière.

Fig.4,B : Extrait du cadastre dit napoléonien de Saint-Léger-sous-Beuvray, Section de la Boutière, 1810. On aperçoit le bief et ses prises d'eau sur le Méchet et le ruisseau de la Côme Chaudron.



Ces populations halieutiques abondantes interrogent alors même que l'utilisation de la ressource en eau est optimisée. Pourquoi donc tant de truites, indicatrices aujourd'hui de la bonne santé des cours d'eau ? Les seuils étaient généralement bas par rapport aux édifices de l'ère industrielle. Peut-être permettaient-ils le passage des espèces sauvages tout en oxygénant davantage les cours d'eau. Cet oxygène dissous était en mesure de limiter l'acidification d'apports importants de nutriments organiques et minéraux propices à développer toute une chaîne alimentaire au bénéfice de la faune halieutique. La pêche aux salmonidés, comme aujourd'hui, était déjà réglementée par des gabarits de prises, le respect des temps de frai ou l'interdiction de techniques trop destructrices pour le milieu. Rappelons surtout que les conséquences du réchauffement climatique ou des espèces invasives n'existaient pas. Quoiqu'il en soit ces hypothèses ne sont pas généralisables ; d'autres cours d'eau très anthropisés à l'époque, à l'instar de l'Yonne où l'on pratiquait le flottage, ont vu leurs populations halieutiques presque disparaître. Cette réalité différenciée montre que, à l'échelle locale, il convient de prendre en compte la singularité des trajectoires écologiques et des contextes environnementaux. Cette dimension que les gestionnaires des milieux naturels prennent de plus en plus en considération justifie pleinement le dialogue des disciplines scientifiques autour des intégrations sociétés-milieux, ambition que nous avons ébauchée à travers COUDRIER. ■



Le Mechet et en arrière plan le moulin de Montcharmont.

Fig.4,D : Le coffre en bois protégeant les meules (dormante et tournante) avec sa potence d'entretien.



Maurice Saclier devant son moulin.

